

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## POLITIQUE SPORTIVE À GRENOBLE : ENTRETIEN ENTRE L'OMS ET LE CANDIDAT ALAIN CARIGNON

Suite à l'enquête menée auprès de ses 122 associations sur la politique sportive grenobloise, l'Office Municipal des Sports (OMS) de Grenoble a rencontré plusieurs candidats aux élections municipales de la Ville. À cette occasion, **Alain Carignon** accompagné de son équipe — a présenté sa vision du sport, ainsi que ses perspectives en matière d'équipements, d'accessibilité et de politique sportive locale.

### Présentation du candidat

Né à Vizille (Isère), Alain Carignon est ancien maire de Grenoble de 1983 à 1995. Il a été ministre délégué à l'Environnement au sein du gouvernement Chirac II, puis ministre de la Communication dans le gouvernement Balladur en 1993.

### 1. Le tissu associatif sportif : un atout fragilisé

Les échanges ont permis au candidat de rappeler que le tissu associatif sportif grenoblois constitue un atout majeur du territoire, par sa diversité, son ancrage local et son rôle social. Toutefois, ce tissu est aujourd'hui jugé fragilisé par plusieurs facteurs convergents :

- le vieillissement de nombreux équipements sportifs,
- des inégalités territoriales entre quartiers,
- une prise en compte encore insuffisante du handisport,
- et une complexité administrative croissante, perçue comme une charge importante pour les clubs et leurs bénévoles.

L'équipe de campagne évoque **une relation Ville-clubs devenue trop bureaucratique, avec des procédures jugées lourdes**, des dossiers complexes et un manque de lisibilité pour les associations. Ce fonctionnement est présenté comme un frein à l'engagement bénévole et à la capacité des clubs à se projeter dans la durée.

### 2. Gouvernance et méthode : rétablir le dialogue et une vision pluriannuelle

Alain Carignon et son équipe soulignent un manque de vision pluriannuelle dans la politique sportive municipale actuelle. Ils plaident pour une relation plus directe, plus humaine et plus lisible entre la Ville et les clubs sportifs.

Parmi les orientations avancées :

- renforcer la présence d'élus de terrain, identifiés comme interlocuteurs directs des clubs,
- simplifier les procédures administratives, réduire la formalisation excessive et limiter le temps consacré par les bénévoles aux démarches,
- privilégier une évaluation en fin de mandat, plutôt qu'un contrôle permanent par dossiers.

L'idée d'avoir au moins deux adjoints au sport à temps plein est évoquée : l'un dédié au sport de haut niveau et professionnel, l'autre au sport associatif et amateur, afin d'assurer une présence régulière sur le terrain et un lien constant avec les clubs.

### 3. Rendre le sport accessible au plus grand nombre, en priorité aux jeunes

La vision présentée accorde une place centrale à l'accessibilité du sport pour tous, avec un accent particulier mis sur les jeunes. Un objectif structurant est formulé : permettre, d'ici six ans, que 100 % des jeunes jusqu'à 18 ans aient accès à une activité sportive ou culturelle hors temps scolaire.

Pour atteindre cet objectif, l'équipe de campagne propose de :

- développer des contrats pluriannuels avec les associations sportives, culturelles et éducatives,
- confier aux associations une partie des activités périscolaires, y compris sur le temps scolaire,
- soutenir financièrement les associations afin qu'elles puissent embaucher des animateurs intervenant dans les écoles.

Ce dispositif vise à proposer, dès le début de l'année scolaire, une offre large et diversifiée d'activités, permettant aux enfants de découvrir différentes pratiques avant, le cas échéant, de s'inscrire durablement dans un club.

Les ETAPS sont identifiés comme des acteurs importants, mais dont l'intervention ne permet pas, à elle seule, de couvrir l'ensemble des disciplines. Le recours accru aux associations est présenté comme complémentaire.

### 4. Temps périscolaire et vacances scolaires : ouvrir davantage les écoles

Une attention particulière est portée à l'organisation du temps périscolaire et des vacances scolaires. Il est proposé par le candidat :

- de maintenir l'accueil des enfants dans les écoles pendant les vacances, afin de répondre aux contraintes des familles,
- d'ouvrir les établissements scolaires aux associations, pour y développer des activités sportives et culturelles variées.

Cette approche vise à renforcer les liens entre la Ville, les associations et les familles, tout en favorisant l'accès à la pratique pour un plus grand nombre d'enfants.

### 5. Équipements sportifs : rénovation, proximité et piscines

La question des équipements sportifs occupe une place centrale dans les échanges. Les priorités identifiées sont :

- la rénovation des équipements jugés critiques,
- le redéploiement d'équipements sportifs de proximité,
- la mise en œuvre d'un plan piscine, en articulation avec la Métropole, notamment pour répondre aux enjeux d'apprentissage de la natation.

Concernant les grands équipements, la rénovation du **Palais des sports** est évoquée comme un enjeu majeur, avec un coût estimé à environ 50 millions d'euros et des charges de fonctionnement importantes. L'hypothèse d'un **partenariat public-privé, sous la forme d'une délégation de service public** assortie d'obligations, est avancée pour permettre la rénovation tout en garantissant l'accès aux usages sportifs.

## 6. Finances et organisation des services

L'équipe de campagne estime nécessaire de réaliser des économies de fonctionnement afin de dégager des marges pour les priorités sportives. Elle évoque notamment la nécessité de **fusionner certains services municipaux et métropolitains, jugés redondants**, afin de rationaliser l'organisation et réduire les coûts. Elle estime pouvoir faire 10 % d'économie de fonctionnement ce qui correspond à 80 millions d'euros par an.

Cette phase de réorganisation est présentée comme un préalable à la mise en œuvre des projets structurants, avec l'objectif de réorienter les moyens vers les politiques de proximité, dont le sport.

## 7. Sport de haut niveau, grands événements et rayonnement

Enfin, Alain Carignon et son équipe insistent sur l'importance de soutenir le sport de haut niveau, professionnel comme amateur, et de repositionner Grenoble dans une dynamique de grands événements sportifs.

Sont notamment évoqués :

- **le rôle des clubs phares** (football, rugby, hockey) dans l'image et l'attractivité de la ville,
- **une stratégie Alpine Internationale** avec la volonté de faire revenir à Grenoble des compétitions nationales et internationales,
- l'intérêt de soutenir également les **sportifs de haut niveau amateur** (sports individuels), via des **dispositifs d'accompagnement ou de contractualisation**.

Le sport est ainsi envisagé comme un vecteur de rayonnement, de fierté collective et d'attractivité territoriale, complémentaire du sport pour tous.